

PAROLE DE LA MAJORITÉ...

L'EUROPE PLUS PROCHE POUR LES HABITANTS

Depuis le début de notre mandat, nous souhaitons donner une impulsion européenne à la commune. L'objectif est de mieux comprendre l'Union Européenne et faciliter les échanges avec les habitants d'autres pays.

Les jumelages sont désormais bien soutenus, le maire et plusieurs élus sont allés à Bad Brückenau en juillet 2022 pour rencontrer les élus et les associations de notre ville jumelle allemande. Cette année, les 50 ans de jumelage avec Kirkham seront célébrés en Angleterre. Un nouveau projet émerge depuis quelques mois avec Empoli, belle ville italienne de Toscane et un premier voyage de prise de contact est prévu début juillet pour envisager un pacte d'amitié.

La Maison de l'Europe à Nantes, à laquelle nous adhérons, accompagne

les enseignants dans leurs activités européennes : organisation de petits-déjeuners européens dans des classes, témoignages d'Allemands sur la chute du mur de Berlin... La Mobilité en Europe intéresse particulièrement les jeunes et ils peuvent être aidés pour étudier, se former, faire un stage, travailler, devenir volontaire ou service civique.

Nous souhaitons développer des événements et temps forts sur la commune autour de la fête de l'Europe, tous les habitants intéressés peuvent contacter le comité de jumelage. Déjà, beaucoup d'entreprises de la commune ont développé des relations avec des partenaires étrangers. Ce projet européen peut permettre aux professionnels de créer de nouveaux partenariats, s'inspirer de projets innovants, créer du réseau ou se re-motiver sur son poste par des voyages apprenants.

Pour les jeunes, la mission locale encourage des échanges européens. Les séjours et le programme Erasmus permettent de :

- Devenir autonome

- Faire une mise au point dans son parcours
- Vivre l'expérience de « L'Auberge Espagnole »
- Gagner des points sur son CV

Pour les élus, rencontrer des élus de collectivités étrangères permet :

- Des échanges forts en symbole contribuant à l'amitié entre les peuples
- Le montage de projets en commun entre collectivités
- Des visites pour découvrir d'autres organisations de services publics

Pour les associations culturelles et sportives, les échanges de pratiques sont également très enrichissants : rencontres, tournois internationaux, stages en commun, découverte d'activités et sports locaux typiques...

Ancrée dans son époque, la ville souligne l'importance de cette action pour une société pacifiée, inclusive et durable.

Les élus de la majorité :

majorite@ancenis-saint-gereon.fr

PAROLE DE LA MINORITÉ...

« QUARTIER MOUTEL-CORDERIE, QUEL AVENIR ? »

La réflexion sur le devenir du quartier Moutel-Corderie a donné lieu, en réunion publique du 7 février dernier, à une présentation du Plan Guide ou pour simplifier du plan d'aménagement dessinant le futur visage de ce quartier. Le « plan guide » est un document qui permet de formaliser les grandes orientations stratégiques d'un projet d'aménagement et de développement urbain, et de les traduire en actions concrètes. Élaboré à partir d'une analyse approfondie d'un secteur de la ville, de ses spécificités et potentialités, ainsi que des attentes des habitants, il permet :

- De garantir la cohérence du projet et de présenter une faisabilité opérationnelle,
- De réaliser des fiches actions précises, sous-secteur par sous-secteur,
- D'y joindre des estimations financières et une « frise du temps » prévisionnelle.

Le travail réalisé par la majorité sur ce quartier doit aboutir à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui sera intégrée dans la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Ancenis (à l'heure actuelle, le PLU d'Ancenis et le PLU de Saint-Géréon co-existent encore). L'OAP a pour objectifs de :

- Préciser des règles d'occupation des sols et de construction (alignement ou retrait par rapport aux rues, hauteur maximale, typologie d'habitat, etc.),
- Fixer la densité urbaine souhaitée à terme,
- Définir les équipements publics nécessaires (voiries, liaisons douces), les projections paysagères, l'implantation d'une salle associative, etc., et surtout, de cadrer les projets des promoteurs privés souhaitant construire dans ce quartier (qu'ils soient ou non maîtres du foncier, ils devront respecter les règles de l'OAP).

À ce jour, l'OAP n'est pas encore établie, ses grands enjeux non plus.

En effet, est-ce qu'une « écharpe verte » (voie arborée traversant le quartier) suffit pour cadrer un projet ?

À quel horizon se déroule le projet 20 ? 30 ? ou 40 ans ? Et comment

lui donner de la substance ? Par la « démolition partielle » de l'Espace Corail ? Ou encore, par l'élargissement du passage ferroviaire souterrain ? La destruction des commerces des Arcades sans véritable concertation avec les 1^{ers} intéressés (les commerçants) et remplacés par un boulevard créé « ex nihilo », et faisant fi de l'existant, suffit pour se convaincre que les projections pour ce quartier sont hors sol », sans « ancrage dans la réalité », ni technique (complexité des réseaux, creusement du passage sous la voie ferrée), ni financière, pourtant si chère à la majorité !

Finalement, quel serait concrètement le 1^{er} acte fondateur, le projet « phare » servant de « locomotive » au démarrage du futur quartier Moutel-Corderie ?... on ne sait toujours pas.

Nous contacter :

permanences du samedi matin 10h-12h en Mairie élus.minorite.ancenis.saint.gereon@gmail.com ou par courrier à notre attention à l'adresse de la Mairie. **Pierre Landrain, Cécile Bernardoni, Olivier Binet, Séverine Lenoble, Nicolas Raymond, Sarah Rousseau, Nabil Zeroual**